

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 141 (2020)
Heft: 1-2

Rubrik: Conférence publique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Devons-nous remettre tout en cause ?

A l'invitation de l'association FreeTheBees, une organisation qui prône une apiculture non-conventionnelle, l'apiculteur et biologiste allemand Torben Schiffer a animé un séminaire de 4 heures à Grangeneuve, le samedi 23 novembre 2019. Le rédacteur de la RSA était présent à cette journée et vous livre ici ses réflexions critiques. L'organisation de la conférence ayant été largement relayée dans la presse romande (La Liberté du 22.11.2019, article repris par Le Courrier du 29.11.2019) et son contenu fidèlement retranscrit dans La Gruyère du 26.11. 2019, le lecteur pourra se référer à ces articles pour plus de détails, ainsi qu'au site internet de Free-TheBees et aux courriers de lecteurs que j'ai adressés à ces trois journaux. En gros, on a appris lors de cette journée que les apiculteurs font tout faux depuis plusieurs dizaines de décennies, en particulier sur le choix des ruches, leur exploitation, mais surtout sur leurs objectifs.

Mon but ici est d'évaluer de manière critique le discours auquel le public a été exposé tant sur le fond que sur la forme. Les arguments évoqués par Torben Schiffer (TS) sont à peu de choses près les mêmes que ceux de FreeTheBees (FtB).



La salle était pleine à craquer ce 23 novembre 2019, approximativement moitié-moitié (comme il se doit à Fribourg) d'âlémaniques et de francophones (à en juger par le nombre de casques pour la traduction simultanée en français). A gauche, la ruche tronc de T. Schiffer.

Sur le fond :

- **Des questions pertinentes :** TS et FtB posent des questions intéressantes, légitimes et qui méritent que l'on s'y attarde. En fait, il s'agit des questions éthiques que chaque apiculteur/trice devrait se poser au quotidien.
- **Des réponses qui le sont beaucoup moins :** autant les questions sont pertinentes, autant les réponses sont mal inspirées et peu convaincantes, car ne reposant pas sur des bases scientifiquement avérées. En voici quelques exemples :

- **La ruche idéale :**
 - o **Question :** les ruches modernes sont-elles adaptées à l'apiculture ?
 - o **Réponse :** non, car ce n'est pas l'habitat naturel des abeilles mellifères qui dans nos régions s'installaient à l'origine dans les cavités des arbres
 - o **Solutions :** autrefois la ruche Warré était présentée comme la panacée pour FtB, en raison de ses qualités plus « naturelles ». FtB a ensuite prôné de forage de cavités dans les arbres pour y installer des essaims. Lors de cette journée, TS faisait la promotion d'une nouvelle forme de ruche-tronc, merveille de technologie en lames de bois naturel soigneusement découpées et assemblées, puis cerclées comme un tonneau.
 - o **Validation :** aucune évaluation scientifique, tant pour la Warré, que pour les autres modèles. TS prétend démontrer par quelques photos prises en lumière infrarouge que les ruches modernes sont des passoirs calorifiques en comparaison des ruches traditionnelles en paille et surtout de son propre modèle de ruche tronc. Venant à son secours, André Wermelinger (AW), président de FtB, nous a informé qu'il avait installé quelques ruches TS ce printemps et que les abeilles s'y portaient très bien... ce qui est une bien faible démonstration. Sur son blog, Roland Sachs, apiculteur allemand, exprime ses doutes et ses réticences. Il relève que les performances de cette ruche n'ont pas été testées. Il doute même que la ruche Schiffer offre les capacités thermiques que son auteur lui attribue (<https://chelifer.de/?s=schiffer>).
- **Propolisation des parois du nid :** Schiffer invoque le rôle protecteur de la propolisation du nid qui serait bien plus efficace dans un abri naturel, ainsi que dans son modèle de ruche par comparaison aux ruches classiques. Les propriétés antiseptiques de la propolis sont bien connues, mais, ici encore, rien n'a été testé ni démontré en conditions d'apiculture et de manière comparative.
- **Régulation de l'humidité du nid :** Schiffer compare aussi les conditions d'humidité de sa ruche à un tissu de haute technologie de type GoreTex. La propolisation des parois de sa ruche tronc apporterait un effet protecteur pour la santé de la colonie d'abeilles. Une hypothèse une fois encore non validée et dont les bases théoriques sont absurdes selon Roland Sachs (<https://chelifer.de/torben-schiffer-propolis-bienen/>).
- **Pseudo-scorpions prédateurs de Varroa :** dans la panoplie de sa boîte à outils miraculeuse, Schiffer nous a aussi parlé, vidéos à l'appui, du fameux scorpion des livres (Chelifer cancroides), un prédateur opportuniste qui consomme des varroas tombés sur les fonds de ruche ou il se tient de préférence et qu'il faudrait favoriser en aménageant à son profit les fonds de ruche. Ici encore, aucune expérience scientifique pour corroborer les dires du conférencier. Selon Sachs qui a particulièrement approfondi cette question, il est faux de prétendre aujourd'hui que le pseudo-scorpion soit d'un quelconque effet sur les populations de Varroa (<https://chelifer.de/buecherskorpione/>).
- **Ignorance et pratiques inappropriées :** dans l'idéologie du conférencier et des adeptes de FtB, l'apiculture fait tout faux depuis des décennies, en raison d'une grande ignorance de la biologie et des besoins des abeilles. L'apiculture serait ainsi en grande partie responsable des malheurs qui surviennent de nos jours aux abeilles. A commencer par l'ambition

d'exploiter le miel, de nourrir les abeilles avec du sirop de sucre et de faire l'élevage et la sélection d'abeilles douces et productives. S'il est légitime de questionner ses pratiques et nécessaire que chacun/e développe sa propre éthique d'apiculture, il est faux en revanche d'affirmer sans démonstration scientifique que ce qui arrive à l'apiculture aujourd'hui n'est que le résultat de décennies de pratiques erronées et nuisibles aux abeilles. Certes la propagation des maladies et des parasites a été accentuée par la mondialisation, mais l'apiculture n'est pas la cause de la mondialisation, ni de la réduction de la biodiversité et de l'appauvrissement des sources de nourriture des abeilles mellifères. Certes, la sélection a le potentiel de réduire la diversité génétique, mais rien n'est démontré dans ce domaine non plus. Une étude récente démontre au contraire que les souches d'abeille noire en Suisse présentent la même diversité que les échantillons du passé (M. Pajero et al. Apimondia 2019).

- **Promotion de nouvelles pratiques:** après avoir fait ces accablants et culpabilisants constats, de nouvelles pratiques nous sont proposées, dont l'abandon ou la réduction à quasi rien des récoltes de miel. Il faut en particulier favoriser l'essaimage en maintenant les colonies dans des petits volumes de manière à assurer la prolifération des colonies d'abeilles et la recolonisation de milieux naturels fantasmés sans intervention de l'homme. Cerise sur le gâteau, nous sommes conviés à ne plus nourrir les ruches affamées et à renoncer à soigner les colonies malades au nom de la sélection naturelle ! TB nous apprend que des mortalités de 30 % sont parfaitement normales dans les conditions de nature et qu'elles doivent être acceptées par l'apiculteur moderne !

Sur la forme: l'événement auquel nous avons assisté était un exercice remarquablement bien orchestré, démontrant une remarquable maîtrise des techniques de communication et de manipulation des foules. En voici quelques ressorts :

- **Victimisation:** en introduction AW a fustigé la position de Bienen-Schweiz qui a refusé de publier l'annonce de la conférence dans Bienen-Zeitung et loué celle de la SAR qui a adopté la position inverse
- **Endoctrinement et refus de répondre aux questions:** durant quatre longues heures, prenant tour à tour le ton inspiré du pasteur en chaire, puis du professeur réfléchi et du savant inventeur, TS a développé son discours, avec une pause après chaque heure, qu'il a invariablement terminée par la même injonction : « Aucune remarque, aucune question ! Je ne répondrai à aucune d'entre elles avant la fin de la journée ». Inutile de dire qu'au terme des quatre heures, le public avait perdu tout esprit critique et toute envie de contredire un point quelconque ou de poser une question dérangeante. Pourtant, TS s'en défend bien, puisqu'il annonce d'emblée ne pas vouloir nous faire la morale ou nous culpabiliser sur nos pratiques inappropriées. Non, il est ouvert d'esprit et va nous convaincre par des arguments scientifiques ! C'est tout le contraire auquel nous avons assisté. De fait, un endoctrinement digne des meilleures dérives sectaires.
- **Appel aux génies méconnus et oubliés:** c'est un vieux truc, faire appel à un auteur oublié et méconnu permet de gagner sur tous les plans : vous impressionnez votre public par vos connaissances et votre érudition, l'auteur en question ne peut vous contredire, car il est mort, et vous pouvez mettre en avant des arguments imparables. TS fait en l'occurrence appel à

Johannes Thür auteur d'un traité d'apiculture intitulé « Bienenzucht » publié en 1946. Selon TS, l'auteur insiste sur l'importance capitale de préserver la chaleur du nid pour avoir du succès en apiculture. Ce que tout le monde savait déjà. Idem pour les pseudo-scorpions qui ont été décrits de longue date et qui s'attaqueraient à tous les ennemis de la ruche, y compris aux larves de fausse-teigne. Cet arachnide est en effet commun dans nos ruches, vous en trouverez en décomptant les varroas tombés sur les plateaux. Encore un fait incontestable, mais qui ne prouve rien.

- **Appel à d'indiscutables sommités :** en plus des génies du passé, TS fait ensuite appel à ceux du présent, ce qui lui permet de montrer qu'il est aussi en lien avec les meilleurs esprits de son temps. A commencer par Jürgen Tautz, professeur retraité de l'Université de Würzburg. Fondateur du groupe HOBOS dont TS se réclame, successeur des éminents Karl von Frisch et Martin Lindauer, l'histoire retiendra que Tautz est l'auteur d'une théorie absurde selon laquelle le rayon résulterait de propriétés autonomes de la cire et que l'habileté des abeilles n'y est pour rien ! Au passage, TS citera aussi Einstein, un argument d'autorité morale, même si Einstein n'a rien écrit sur les abeilles. Mais c'est surtout aux travaux de Thomas Seeley que TS fera fréquemment référence. S'il le cite à propos et connaît bien ses découvertes, il en tire des conclusions qui au mieux devraient être traitées comme des hypothèses. Il faut admettre à la décharge de Schiffer, que Seeley lui-même, comme de nombreux sociobiologistes avant lui, tombe dans les mêmes travers comme ce fut le cas lors de sa conférence plénière cet été à Apimondia.
- **Caricature de conférence scientifique :** la journée était mise en scène comme s'il s'agissait d'une véritable réunion scientifique, avec AW dans le rôle de modérateur, et qui chrono en main, indiquait à l'unique orateur de ne pas dépasser le temps qui lui était imparti.
- **Promotion personnelle :** TS termine sa quatrième heure d'endoctrinement par consentir à nous dévoiler son produit miracle, un nouveau modèle de ruche, modestement dénommée de son propre patronyme, qui trône à côté du pupitre de l'orateur depuis le début de la journée, dont chacun meurt d'impatience de découvrir les intimes secrets, qu'il consentira à vous vendre pour la modique somme de CHF 600.- l'unité et que vous aurez le privilège de détenir dès l'année prochaine si vous passez commande avant Noël. Six cents francs pour une ruche-tronc c'est effectivement une offre à ne pas manquer ! Sans compter deux livres de l'auteur, dont l'un sortira l'an prochain sous un titre non moins modeste : « Die Revolution der Imkerei ».

Quid de l'apiculture ?

- **Une vision nostalgique et passéiste :** Et alors me direz-vous, que devient l'apiculture dans tout ceci ? Pour moi, la réponse est assez simple. Ce que nous propose TS et FtB n'a plus rien à voir avec l'apiculture et en usurpe le terme. Il peut être légitime de vouloir repeupler nos forêts d'abeilles vivant comme à l'époque paléolithique, lorsque la majorité de notre territoire était couvert de forêts. Il s'agit là d'un projet qui relève plus de la protection de l'environnement et des espèces sauvages que de l'apiculture. Les ambitions de TS et de FtB s'apparentent à une vision nostalgique d'un passé fantasmé et d'une nature qui n'existe plus.

- **L'apiculture comme branche de l'agriculture**: de fait, l'apiculture s'est développée comme une activité liée à l'agriculture, avec ses ambitions et ses contraintes. Elle est traditionnellement en Suisse une activité exercée à titre accessoire ou comme hobby par des passionnés. Elle évolue de nos jours vers d'autres formes, avec d'un côté une certaine professionnalisation et de l'autre côté la conquête de nouveaux publics, en particulier dans les villes, les entreprises et les défenseurs de l'environnement. Elle reste néanmoins une activité d'une importance économique certaine, soumise à une législation stricte et complexe qui concerne tant les conditions de détention des abeilles, que la gestion de la qualité et la traçabilité des produits (19 références à des textes législatifs sur notre site web : <https://www.abeilles.ch/telechargements-liens/lois-et-ordonnances.html>)
- **L'abeille mellifère comme animal domestique**: selon la loi, l'abeille mellifère est considérée comme un « animal de rente », au même titre que les bovins, les porcs ou les volailles. Même si elle occupe une place particulière et que l'on peut se demander s'il s'agit d'une espèce « domestiquée », l'activité d'élever des abeilles dans des ruches artificielles remonte à la plus haute antiquité, avec des preuves archéologiques en Mésopotamie et dans l'Égypte ancienne. Mais auparavant déjà, l'abeille, le miel et la cire jouent un rôle dans les civilisations paléolithiques, sous la forme de « chasse au miel ». Il s'agit typiquement là d'une activité prédatrice de l'homme sur les abeilles mellifères et non d'apiculture. C'est également la forme d'activité pratiquée dans les forêts d'Europe avant l'avènement de l'apiculture traditionnelle, avec des chasseurs de miel qui repéraient des arbres occupés par des abeilles, les marquaient de leur chiffre pour les retrouver et s'en octroyer l'exclusivité. C'est à ce type d'activité que nous invite FtB, une forme de « proto-apiculture » de prédation, qui n'est pas clairement pas de l'apiculture.
- **L'abeille mellifère comme animal sauvage**: existe-t-il encore des populations sauvages d'abeilles mellifères dans notre pays ? La réponse est « peut-être », « probablement » selon FtB, mais personne n'en sait rien en vérité. C'est pourtant une question qui est véritablement digne d'intérêt et qui mériterait qu'un programme de recherche s'en préoccupe. Tom Seeley a récemment publié un petit ouvrage qui relate les anciennes pratiques des « chasseurs de miel » et décrit comment s'y prendre. Une telle approche, praticable par tout un chacun, serait une contribution importante à nos connaissances sur les conditions d'existence d'abeilles mellifères en dehors des structures apicoles et des interactions avec ces dernières.
- **L'abeille mellifère comme animal feral**: on parle ici d'abeilles domestiques retournées à l'état de vie sauvage et qui survivent sans l'intervention de l'homme. Un exemple très connu est celui de la forêt d'Arnot, dans l'Etat de New York, aux USA, où une population d'abeilles mellifères s'est établie et se maintient à l'état « feral » depuis la fin des années 1970 dans un parc naturel.
- **L'abeille mellifère comme espèce invasive**: l'abeille mellifère, *Apis mellifera*, originaire d'Afrique et d'Eurasie était totalement absente du reste du monde avant que l'homme ne l'importe dans les Amériques, en Australie, Nouvelle-Zélande et presque partout où il existe des fleurs à butiner. La conquête de l'Amérique du Nord est à cet égard très intéressante. Elle a débuté vers 1620 avec des résultats très médiocres dans les ruchers des premiers colons-

apiculteurs. En revanche, les essaims qui s'en sont échappés ont colonisé une grande partie des forêts nord-américaines avec un succès retentissant, au point que les indigènes avaient appris à récolter le miel dans les arbres bien avant l'arrivée des premiers blancs dans leurs contrées (Seeley 2016). On qualifierait de nos jours un tel animal d'espèce « invasive ».

Position de la Revue suisse d'apiculture : Comme on l'a vu plus haut, AW se plaît à provoquer les instances qui représentent l'apiculture en Suisse. Malgré de fortes réserves vis-à-vis de FtB qui n'hésite pas à insulter par voie de presse les apiculteurs du pays, la RSA a néanmoins pris la décision de publier l'annonce comme elle publierait toute autre annonce payante, avant tout par ouverture d'esprit, sans prendre position. L'inverse aurait probablement été interprété comme une forme de censure.

Irresponsable soutien des autorités sanitaires fribourgeoises : le soutien des autorités à l'organisation de cette journée est en revanche incompréhensible. En effet, le Service de la Sécurité alimentaire et des Affaires vétérinaires (SAAV) du canton de Fribourg, connu pour son intransigeance face aux apiculteurs locaux pourtant respectueux du cadre légal, a soutenu officiellement cette manifestation et a envoyé à tous les apiculteurs du canton une lettre d'invitation sur papier officiel. L'utilisation du fichier d'adresses de l'administration publique pour promouvoir de telles pratiques est irresponsable. Tant les réponses aux remarques des apiculteurs que les prises de position du service dans la presse locale indiquent qu'il s'agit d'une position assumée, incompréhensible face aux efforts bénévoles des institutions apicoles pour promouvoir une apiculture responsable et former ses membres à une législation très contraignante.

Les pratiques proposées par Torben Schiffer et FreeTheBees sont-elles légales ? C'est la question posée par un auditeur en fin de journée. Il n'a malheureusement pas reçu la réponse claire et indiscutable qui s'impose. Non, il est illégal de laisser mourir de faim et de maladie des animaux domestiques dont les conditions d'élevage sont clairement définies par la loi. Il est aussi illégal de maintenir des abeilles dans des dispositifs tels que la ruche Schiffer qui ne permettent pas d'évaluer l'état sanitaire des colonies d'abeilles. Il est enfin illégal de s'attaquer en forêt à des arbres sains, tronçonneuse en main, pour y creuser des cavités pour y installer des colonies d'abeilles.

Francis Saucy, rédacteur

¹ Seeley, T.D., Following the wild bees: the craft and science of bee hunting. Princeton Univ. Press, 164 pp., 2016

² Seeley, T.D., Apidologie, 38: 19-29, 2007